

**Mairie d'Affoux**

Le Bourg

69170 AFFOUX

Tél / Fax : 04 74 63 19 99

mairie\_affoux@hotmail.fr

www.affoux.fr



Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir, ou allez très prochainement recevoir, votre avis de taxes foncières pour l'année 2018.

Vous avez surement constaté que le taux affecté aux Syndicats de communes avait fortement augmenté.

Cette augmentation est due au fait que l'année dernière, en 2017, les charges du SYDER (Syndicat en charge de la vérification et la maintenance de l'éclairage public, des travaux d'extensions et/ou de renforcement des réseaux électriques) n'ont pas été fiscalisées comme à l'accoutumée, suite à une erreur administrative.

Cette année, sont prises en compte les charges financières 2017 et 2018.

L'an prochain, le taux redeviendra normal, semblable à celui de 2016.

La baisse, voire la suppression totale de la taxe d'habitation pour certains d'entre vous permettra d'atténuer la répercussion de cette augmentation exceptionnelle.

Merci de votre compréhension.

Le Maire,  
Michel DEGRANDI.